

# CoRéMob Normandie

**PLAN D'ORIENTATIONS 2021 / 2023**

Le plan d'orientations consiste à réunir les conditions pour que chaque jeune Normand - de l'entrée à l'école jusqu'à 30 ans - puisse suivre un parcours intégrant une sensibilisation à l'interculturalité et une possibilité de mobilité européenne ou internationale. Ce parcours peut s'organiser en

## 4 ETAPES



Le plan d'orientations 2021-2023 s'inscrit dans la continuité des plans d'actions précédents. Il s'appuie ainsi sur les diagnostics réalisés, les constats établis et les bilans réalisés.

### 1 S'ouvrir au monde

De l'entrée à l'école jusqu'à 10 ans



### 2 Vivre une expérience d'interculturalité

De 11 à 14 ans



### 3 Se préparer et vivre une expérience de mobilité

De 15 à 20 ans



### 4 Penser son projet personnel et professionnel en y incluant l'ouverture internationale

De 20 à 30 ans



L'axe majeur du plan d'orientations 2021-2023 demeure la **montée en compétence des acteurs de la communauté éducative (formelle et non formelle) et des élus normands** afin qu'un maximum de jeunes puissent bénéficier d'une expérience de mobilité apprenante.

Le CoRéMob et le réseau Normanbilité - qui réunit les professionnels impliqués dans la mobilité européenne et internationale des jeunes - souhaitent inscrire leurs actions en synergie avec la politique européenne et celles menées dans les **territoires** en faveur de la jeunesse :

- **l'inclusion et la diversité** : les politiques œuvrant en faveur des jeunes avec moins d'opportunité (JAMO) dans une logique de mixité des publics ;
- **le développement durable et l'éco responsabilité** : les politiques répondant aux 17 objectifs du développement durable ;
- l'éducation numérique ;
- la valorisation des compétences sociales.



Les membres du réseau Normanbilité ont contribué à l'élaboration de ce plan d'orientations et sont invités à l'enrichir sans cesse par les actions qu'ils peuvent conduire.

Le plan d'orientations s'appuie aussi sur les grands opérateurs de la mobilité européenne et internationale que sont :

- les agences Erasmus+,
- l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ),
- l'agence ProTandem (agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels),
- l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj).

A cet égard, un **accord-cadre signé entre la Normandie et l'Ofaj** devrait encourager les professionnels à s'inspirer des orientations duCoRéMob et s'engager très concrètement dans des coopérations franco-allemandes.

Des **conventions lient l'Agence Erasmus+ jeunesse et sport et des acteurs normands** autour de l'évènement « le train de la mobilité » ou de la priorité « valoriser les compétences sociales des jeunes ».

### Qui sont les jeunes avec moins d'opportunité ?

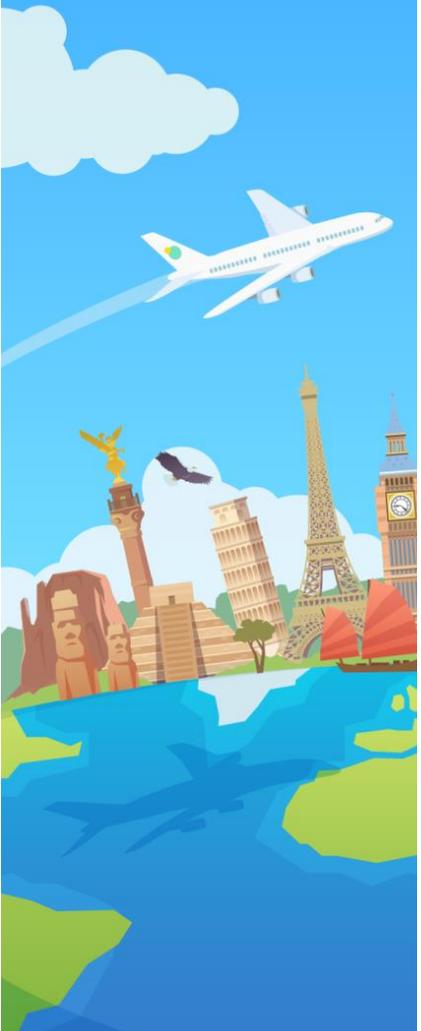
Les politiques liées à la mobilité, comme celles relevant de la formation, de l'éducation ou de l'insertion sociale et professionnelle, évoquent régulièrement les termes d'inclusion, de jeunes avec moins d'opportunité (JAMO) ou de personnes ni en emploi ni en formation.

Si le réseau Normanbilité fait de la mixité des publics un préalable à toute action d'inclusion, il apparaît incontournable de s'accorder sur la définition des JAMO proposée par l'Ofaj dans ses directives.

- **Obstacles sociaux** : jeunes confrontés à une discrimination à cause de leur genre, religion, orientation sexuelle, handicap, etc.; jeunes ayant des compétences sociales restreintes, des comportements antisociaux ou sexuellement à risques; des jeunes dans une situation précaire; jeunes incarcérés (ou l'ayant été), dépendant de la drogue ou de l'alcool (ou l'ayant été); jeunes parents ou parents célibataires; orphelins.
- **Obstacles économiques** : jeunes aux moyens de subsistance réduits, avec des sources de revenus réduits, dépendant du système des allocations sociales, au chômage longue durée ou en situation de précarité; jeunes sans domicile fixe, jeunes endettés ou avec des problèmes financiers
- **Handicap (participants nécessitant une aide particulière)** : jeunes présentant des dysfonctionnements mentaux (intellectuels, cognitifs, d'apprentissage), des infirmités physiques, des déficits sensoriels ou autres.
- **Difficultés éducatives** : jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, jeunes ayant quitté l'école prématurément; jeunes peu qualifiés, jeunes avec des résultats scolaires insuffisants.
- **Différences culturelles** : jeunes immigrés ou issus de familles d'immigrés ou de réfugiés; jeunes appartenant à une minorité nationale ou ethnique; jeunes ayant des difficultés d'adaptation linguistique ou d'intégration culturelle.
- **Problèmes de santé** : jeunes ayant des problèmes de santé chroniques, des maladies ou des états psychiatriques sévères; jeunes ayant des problèmes de santé mentale.
- **Obstacles géographiques** : jeunes issus des zones rurales ou isolées; jeunes vivant sur de petites îles ou dans les régions périphériques; jeunes habitant dans des zones aux services limités (transports en commun limités, peu d'équipements, villages abandonnés).

# AXE 1

## Actions à destination des membres du réseau régional Normanbilité



### Priorité 1

#### Structurer le réseau Normanbilité

##### Objectifs :

- Elargir le réseau Normanbilité en définissant les conditions pour intégrer le réseau.
- Adapter l'offre de services aux besoins des acteurs de terrain.

**Pilotage :**  
comité de suivi du CoRéMob  
**Indicateur de suivi :**  
création d'une charte « réseau Normanbilité »

### Priorité 2

#### Engager les acteurs du réseau dans des coopérations franco-allemandes

##### Objectifs :

- Lancer la mise en œuvre de l'accord-cadre par l'organisation d'un séminaire.
- Impliquer les acteurs de tout secteur autour de valeurs partagées.

**Pilotage :**  
comité de suivi de l'accord-cadre Normandie / Ofaj  
**Indicateurs de suivi :**  
nombre de structures participantes et enjeux partagés.

### Priorité 3

#### Mettre en œuvre une stratégie de communication

##### Objectifs :

- Communiquer sur le réseau Normanbilité ouvert à tous et valoriser les compétences de ses membres.
- Adapter les outils aux usages : la lettre du réseau, le site normanbilité.org, la cartographie.
- Création de visuels communs.

**Pilotage :**  
Le Citim  
**Indicateur de suivi :**  
enquête sur les besoins des structures locales

### Priorité 4

#### Mailler le territoire en développant les structures labellisées

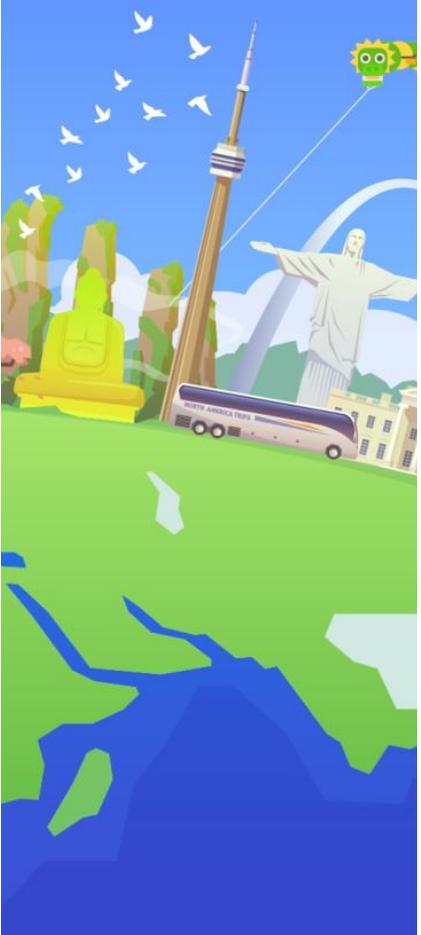
##### Objectifs :

- Conforter l'implication des acteurs locaux dans la mobilité européenne et internationale.
- Identifier les structures labellisées (Euroscol, CES, Erasmus+, Relais Mobilité, Clubs Europe, etc.).
- Augmenter le nombre de structures labellisées.

**Pilotage :**  
DRAJES, DAREIC, DRAAF, Département du Calvados, Agence Erasmus+ JS  
**Indicateurs de suivi :**  
évolution du nombre de structures par type de label, badge « acteurs de la mobilité »

# AXE 2

Actions à destination  
des acteurs du  
territoire



## Priorité 1

### Consolider le plan de professionnalisation

#### Objectifs :

- Structurer une offre de formations.
- Intégrer les dimensions inclusion, numérique et ses usages et développement durable.
- Renforcer le lien avec les formateurs des agences : Ofaj et agences Erasmus+.
- Proposer des formations aux acteurs de tout secteur.

#### Pilotage :

Le Citim

#### Indicateurs de suivi :

Taux de satisfaction et  
nombre de participations

## Priorité 2

### Renforcer les coopérations entre les secteurs scolaire et extrascolaire

#### Objectifs :

- Faciliter les interventions des Relais Mobilité dans les établissements.
- Développer l'accueil de volontaires dans les établissements.
- S'appuyer sur les comités de jumelages.

#### Pilotage :

DRAJES, DAREIC,  
Départements, Relais Mobilité

#### Indicateur de suivi :

nombre d'établissements  
scolaires impliqués.

## Priorité 3

### Initier des événements

#### Objectifs :

- Impulser des synergies intersectorielles sur les territoires.
- Rendre visibles les actions de mobilité.
- Provoquer des rencontres entre acteurs et jeunes.

#### Pilotage :

Le Citim et Normanbilité

#### Indicateurs :

voir les indicateurs spécifiques à  
cette action.

## Priorité 4

### Accompagner les acteurs des territoires

#### Objectifs :

- Informer, accompagner, former les acteurs de terrain.
- Intégrer des instances locales (exemples des Cités éducatives ou comités territoriaux d'animation emploi – formation).
- Encourager des initiatives intersectorielles dans la mise en œuvre de projets.

#### Porteur :

Drajes, Région, Le Citim, Pôle  
emploi

#### Indicateurs :

groupes locaux identifiés

# AXE 3

## Actions à destination des jeunes

### Priorité 1

#### Informier sur les dispositifs et les opportunités

**Objectifs :**

- les dispositifs : Pass monde, Erasmus+, Ofaj et Pro-Tandem.
- chiffres clés annuels.
- identifier les projets phare et intersectoriels.

**Pilotage :**

Région

**Indicateur de suivi :**  
liste sur les sites du CRIJ  
et de normanbilite.org

### Priorité 2

#### Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

**Objectifs :**

- Renforcer la coopération entre les acteurs de la jeunesse autour des mobilités : internationale, inclusive, responsable, hybride, etc.
- Rendre accessibles les offres de mobilité internationale à des publics éloignés.
- Permettre à ces publics de retrouver confiance en eux.

**Pilotage :**

Drajes, missions locales,  
Caf, Région, Pôle

**Indicateur de suivi :**  
chiffres clés de la mobilité  
en Normandie

### Priorité 3

#### Valoriser les compétences sociales des jeunes

**Objectifs :**

- renforcer les compétences des professionnels de la jeunesse œuvrant dans le champ de la mobilité internationale.
- accompagner les jeunes éloignés à verbaliser leurs expériences de mobilité.

**Pilotage :**

Drajes en lien avec  
l'agence Erasmus+ JS

**Indicateurs de suivi :**  
nombre et typologie des  
structures inscrites aux  
formations